

OLIVIER MASSON

REMARQUES SUR LES RAPPORTS ENTRE LA CRÈTE
ET CHYPRE A LA FIN DE L' AGE DU BRONZE

Dans le cadre limité d' une brève communication devant ce congrès, je voudrais essayer de dégager quelques données relatives aux rapports qui ont existé, à la fin de l' âge du bronze, entre la Crète et Chypre. Pour cela, je m' appuierai essentiellement sur le témoignage des diverses écritures syllabiques qui étaient alors en usage dans le monde égéen, ainsi que sur certaines conclusions qui peuvent être tirées des textes mycéniens récemment déchiffrés.

Comme on le sait, la civilisation chypriote des époques archaïque et classique possède une grande originalité, par rapport aux autres pays grecs : c' est la persistance, entre le VIII^e s. et le III^e s. avant notre ère, d' une écriture syllabique, qui ne cédera la place à l' alphabet que très lentement et progressivement¹. Ceci est bien connu, et dès la fin du siècle dernier on a commencé à comparer avec succès cette écriture syllabique avec celles que révélèrent les découvertes crétoises. Arthur Evans a donné l' exemple des premières comparaisons sérieuses en ce domaine; de manière lumineuse, et à l' aide d' un matériel alors infime, il a démontré l' existence d' une écriture syllabique chypriote bien antérieure, pour laquelle la dénomination commode d' écriture chypro-minoenne est demeurée généralement en usage².

Je ne ferai pas ici l' historique des recherches sur cette écriture, –ou plutôt sur ce groupe d' écritures, dont la connaissance a beaucoup progressé ces dernières années, notamment grâce aux belles découvertes d' Enkomi – fouilles de MM. C.F.A. Schaeffer et P. Dikaios. Pour fixer les idées, je rappellerai seulement qu' on doit placer ces documents, très variés, entre le début du XV^e s. et le XI^e s. avant notre ère³.

¹) Pour les détails, je dois renvoyer à mon livre, Les inscriptions chypriotes syllabiques, Paris 1962 (ci - après : Inscr. chypr.), Introduction, p. 38-47 (chronologie du syllabaire).

²) Inscr. chypr., p. 32; voir notamment l' article d' Evans dans Journ. Anthrop. Inst. Great Britain, 80 (1900), p. 215-217.

³) Ibid., p. 35-38 (essai de chronologie). Pour la plus ancienne tablette

En revanche, je voudrais examiner à nouveau le problème de l'origine des écritures chyro-minoennes, en insistant sur la question des rapports entre Chypre et la Crète. Actuellement, trois théories sérieuses sont en présence, et je les résumerai, suivant l'ordre chronologique de leur apparition.

1) Précisant les idées d'Arthur Evans, J. Sundwall, le vétéran des études minoennes, a supposé dès 1915 que le chyro-minoen pouvait et devait dériver de la plus ancienne écriture linéaire de Crète, à savoir le linéaire A. Cette théorie est la plus répandue⁴.

2) Plus tard, des savants comme St. Casson et H. Buchholz ont cru pouvoir établir que l'origine se situait, non en Crète, mais en Grèce du continent, et que l'ancêtre du chyro-minoen était un linéaire continental⁵. Cette explication est ingénieuse, mais souffre d'un grave défaut : comme on sait, un linéaire continental comparable au linéaire A crétois a pu exister, mais n'est nullement attesté en tant qu'écriture véritable⁶.

3) Enfin, récemment, Mme J. Karageorghis a supposé qu'un intermédiaire devait être placé entre la Crète et Chypre, à savoir la Syrie, et plus précisément la ville d'Ugarit (Ras Shamra), où les influences crétoises sont très anciennes, et dont les rapports avec Chypre sont évidents⁷. Cette théorie est une variante de la première : elle est séduisante, mais n'est peut-être pas absolument nécessaire pour l'interprétation des faits.

En effet, devant ces trois théories, je voudrais souligner que la première, celle d'une origine crétoise directe, m'a toujours paru, et me semble encore à la fois la plus simple et la plus plausible. Pour le montrer, je passerai rapidement en revue diverses séries d'arguments.

a) En ce qui concerne les ressemblances formelles qui existent entre ces écritures, il convient d'être prudent. Les écritures chyro-minoennes ne sont pas encore déchiffrées⁸, et pour le linéaire

retrouvée à Enkomi (1955) par P. Dikaios, voir plus bas, note 9. Pour des traces d'écriture encore plus anciennes, *Inscr. chypr.*, p. 34-35.

⁴) Sundwall, *JDAI*, 30 (1915), p. 57-58; *Inscr. chypr.*, p. 32, 35, 37; cf. H. W. Catling - V. Karageorghis, *ABSA*, 55 (1960), p. 126 sq.

⁵) Casson, *Ancient Cyprus*, 1937, p. 89-90; Buchholz, *Minos*, 3 (1954), p. 133-151; *Minos*, 6.1 (1958), p. 85; etc.

⁶) Malgré F. Hampl, *Museum Helveticum*, 17 (1960), p. 67.

⁷) Quelques observations sur l'origine du syllabaire chyro-minoen, *RA*, 1958, II, p. 1-19.

⁸) Je ne suis pas convaincu par les plus récentes tentatives: S. E. Mann, *Man*, 1960, p. 41-42; H. D. Ephron, *Harv. St. Class. Phil.*, 65 (1961), p. 39-107.

A lui - même, on en est encore au stade des tâtonnements. Cependant, il convient de rappeler ici les ressemblances formelles curieuses qui ont été relevées entre les signes de la plus ancienne tablette d' Enkomi (début du XV^e s.), et des signes du linéaire A⁹.

b) Si l' on se tourne du côté de l' archéologie, on n' obtient pas une réponse immédiate. Les partisans de la deuxième et de la troisième théorie ont longtemps argué de l' inexistence ou du peu d' intensité des relations entre la Crète et Chypre à l' époque minoenne, à en juger par les témoignages archéologiques. Heureusement, une étude détaillée du problème vient d' être publiée par MM. H. Catling et V. Karageorghis¹⁰ : ils donnent une liste assez fournie d' objets crétois retrouvés à Chypre, pour le minoen moyen, et surtout pour le minoen récent (LM II et III). L' absence d' objets appartenant au début du minoen récent (LM I) est expressément alléguée par ces savants comme un élément d' incertitude dans la question de l' origine de l' écriture¹¹. Mais je ne trouve pas surprenant qu' un maillon manque dans la chaîne des preuves, car on est obligé de raisonner sur un petit nombre de sites, et un très petit nombre d' objets. Un hasard favorable peut apporter d' un jour à l' autre une donnée archéologique nouvelle, et j' estime que cette étude des trouvailles minoennes à Chypre vient renforcer la position des partisans de la première théorie.

c) Les données historiques et culturelles ne sont pas en contradiction, à mon sens, avec les autres arguments. Un premier problème est celui de l' arrivée des Grecs à Chypre, c' est - à - dire celui de l' installation progressive des Achéens : il ne saurait être examiné ici en détail¹². On admet actuellement que les Achéens ne commencent pas à s' établir en Chypre avant 1400 et ne deviennent nombreux qu' au XIII^e s. : ce ne sont donc pas ces colons grecs qui ont introduit l' écriture syllabique, comme on l' avait supposé naguère¹³. En effet, le témoignage de la plus ancienne tablette d' Enkomi mon-

⁹) P. Dikaios et M. Ventrìs, *Antiquity*, 30 (1956), p. 40-42; *Inscr. chypr.*, p. 35.

¹⁰) *Minoika in Cyprus*, *ABSA*, 55 (1960), p. 108-127.

¹¹) O. c., p. 127 : «Are we to fall back on the rather unconvincing plea that Late Minoan I material must have come to Cyprus, but has not been found yet? The only argument in favour of this view would be the undoubted links, direct or indirect, between Cyprus and Crete during the Middle Bronze Age».

¹²) Voir *Inscr. chypr.*, p. 81-83; cf. V. Karageorghis, *BCH*, 84 (1960), p. 581.

¹³) Par exemple J. Bérard, *Minos*, 2 (1953), p. 72; etc.

tre à l'évidence que l'écriture était déjà connue dans l'île au début du XVe s. Il faut en conclure que les populations locales avaient déjà en leur possession un système d'écriture de type égéen, reçu d'ailleurs. Plus tard seulement, les Achéens adopteront ou modifieront un de ces syllabaires, suivant des modalités qui nous échappent, et l'emploieront probablement pour noter leur langue, du grec. Parmi les documents chypro-minoens, non encore déchiffrés, il est en effet possible qu'il existe des textes rédigés en grec. Mais d'où venait le syllabaire local du XVe s.? Là encore, rien ne nous empêche de croire que le modèle de ce syllabaire était d'origine minoenne, en raison des ressemblances qui ont été notées plus haut avec le linéaire A¹⁴.

Sur le plan culturel et religieux, les arguments sont peu nombreux, car le panthéon chypriote que nous connaissons est très complexe, et comprend de multiples éléments venus de l'ouest et de l'est¹⁵. D'une manière générale les cultes grecs de Chypre, dans la mesure où ils peuvent être dissociés des éléments indigènes ou «étéochypriotes», nous ramènent vers le Péloponnèse, de même que les données historiques et dialectales¹⁶. Mais sur un point, qui a déjà été mis en évidence par plusieurs érudits, un lien curieux et certainement ancien peut être observé entre Chypre et la Crète¹⁷. On connaît en Crète une divinité qui a toute chance d'être préhellénique, le dieu *Velchanos*. Or la seule trace de ce dieu hors de Crète se retrouve à Chypre. Un nom d'homme attesté à Golgoi (Ve s. avant notre ère?) est *Ἐαλχάνιος*, de structure très claire: il suppose un nom divin **Ἐάλχανος*. L'existence de ce dieu et du culte correspondant, au moins dans une cité chypriote, est un indice certes ténu, mais tout de même remarquable, de la possibilité de rapports de civilisation entre les deux grandes îles, dans le cadre d'une tradition préhellénique¹⁸.

d) Enfin, je voudrais faire entrer en ligne de compte un argu-

¹⁴) Voir plus haut, note 9.

¹⁵) Je renvoie ici à mon étude d'ensemble *Cultes indigènes, cultes grecs et cultes orientaux à Chypre, Éléments orientaux dans la religion grecque ancienne*, Paris 1960, p. 129-142.

¹⁶) O. c., p. 133; *Inscr. chypr.*, p. 81 sqq.

¹⁷) Voir les remarques de Fick, *GGA*, 1891, p. 204; surtout, E. Sittig, *De Graecorum nominibus theophoris*, Halle 1911, p. 101-102, et *KZ*, 52 (1924) p. 202; Marg. Guarducci, *Scritti Bartol. Nogara*, Rome 1937, p. 183-188.

¹⁸) Cf. Sittig, *KZ*, l. c.; Guarducci, o. c., p. 188.

ment qui, je crois, n' a pas encore été utilisé, et qui intéresse les mycéénologues.

Jusqu' à ces dernières années, la plus ancienne attestation du principal nom ancien et moderne de l' île de Chypre, *Κύπρος*, était fournie par Homère¹⁹. Depuis le déchiffrement des textes mycéniens, nous disposons d' un élément nouveau. Les tablettes de Knossos et de Pylos, remarquons-le en passant, semblent ignorer complètement le nom d' Alasia pour Chypre²⁰. En revanche, un mot *ku-pi-ri-jo*, dont la structure n' est pas équivoque, et qui doit se transcrire *Κύπριος*²¹, est bien attesté dans les tablettes : on le trouve aussi bien à Knossos qu' à Pylos. Dans la plupart des cas, il est employé comme ethnique, et s' applique à des produits qualifiés de chypriotes, qui doivent donc provenir de Chypre²². Mais aussi, ce qui est important, ce terme se retrouve dans les archives des deux cités comme nom propre, c' est-à-dire comme ethnique devenu anthroponyme, suivant un processus courant²³. Ceci confirme l' existence de relations commerciales entre les deux îles à l' époque mycénienne, mais suppose également des relations culturelles assez étroites pour que des Mycéniens se soient appelés du nom de *Κύπριος*.

La discussion actuellement en cours sur la chronologie des tablettes de Knossos n' est pas sans importance pour le problème évoqué ici. Si l' on conserve la date de 1400 environ pour les archives de Knossos, les relations entre les deux îles seraient assurées dès avant le XVe s.; elles se seraient poursuivies dans les mêmes conditions jusqu' à l' époque des archives de Pylos, soit vers 1200. Mais si l' on doit rabaisser la date des tablettes de Knossos, en accord avec les recherches de M. Palmer²⁴, on obtient un tableau assez

¹⁹ Iliade, XI, 21; Odyssée, IV, 83; VIII, 362, etc.; cf. Oberhummer, *Die Insel Cypern*, I, Munich 1903, p. 89.

²⁰ Cf. O. Landau, *Mykenisch - Griechische Personennamen*, Göteborg 1958, p. 27 et 217. Sur la question d' Alasia, voir en dernier lieu les remarques de S. Marinatos, *Πρακτικά* de l' Académie d' Athènes, 1961, p. 5-15.

²¹ M. Ventris et J. Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek*, 1956, p. 98, 141, 146, 223, etc.; Landau, o. c., p. 76, 175, 220.

²² Liste des références commodément rassemblée chez M. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne*, I, Paris 1958, p. 277.

²³ Landau, o. c., p. 76; Lejeune, o. c., p. 278. A l' époque historique, on connaît les noms *Κύπριος*, IG, II², 1672, 49, 59; 1673, 20; aussi à Delphes (esclave), SGDI, 1749 et 1750; *Κυπραίος* à Théra, IG, XII 3, Suppl. 1479 (suppose probablement un nom **Κυπρῶς*).

²⁴ Un état de la question par J. Raison, *Minos*, 7 (1960-61), fasc. 2; en dernier lieu, L. R. Palmer, communication devant ce congrès.

différent. Personnellement, à titre de linguiste, j' incline fortement à adopter la chronologie de M. Palmer : d' autres décideront. Mais pour l' historique des rapports entre la Crète et Chypre, la mention de produits chypriotes et l' existence du nom d' homme *Κύπριος* chez les Mycéniens sont déjà des données intéressantes, car elles supposent des relations anciennes et suivies. Sur ce point, les Mycéniens ne sont certainement que les héritiers des Minoens, dont ils ont repris les itinéraires traditionnels.

Pour conclure, je proposerai donc le schéma suivant. Une écriture syllabique de type minoen, très probablement apparentée, sinon identique au linéaire A minoen, a été apportée aux indigènes préhelléniques de Chypre vers le XVIe s. approximativement, par des commerçants minoens, ou même importée par des Chypriotes ayant visité la Crète minoenne²⁵. Cette écriture la plus ancienne a pu elle-même connaître des variantes locales. Plus tard, lorsque les Grecs Achéens ont établi solidement leurs positions à Chypre, ils ont été amenés à adopter ou plutôt à modifier l' un de ces syllabaires pour noter leur dialecte achéen, suivant un processus analogue à celui qui a poussé les Grecs Mycéniens à créer le linéaire B pour noter leur dialecte mycénien. Ainsi, d' une part, un modèle minoen donne naissance en Grèce à une écriture syllabique, le linéaire B, qui disparaît, semble-t-il, sans laisser de traces après 1200; d' autre part, un modèle qui doit être lui aussi minoen va proliférer loin de sa patrie d' origine, et donner naissance à une série d' écritures de plus en plus perfectionnées, dont nous pouvons suivre approximativement le développement : d' abord entre le XVe et le XIe s., puis, après la période obscure durant laquelle cette tradition est conservée, pour une dernière floraison entre le VIIIe et le IIIe s. avant notre ère.

Comme on le voit d' après ce schéma, certes provisoire et susceptible de bien des retouches, l' histoire de ces écritures égéennes me paraît passer par des étapes comparables : elles ont en tout cas une même patrie d' origine, la Crète, et doivent leur succès à l' ingéniosité des scribes minoens.

²⁵) Inscr. chypr. p. 38; cf. E. T. Vermeule, *AJA*, 61 (1957), p. 198.